

Boucle de Pierre Loti à Flaujagues



Visorando



Randonnée n°210691

Une randonnée proposée par Office de Tourisme Castillon-Pujols

"Les mariages de Julien Viaud, dit Loti".

Depuis la mairie de Flaujagues jusqu'au Cellier des Guinots, en passant par la Maison Pignon de la belle famille de Pierre Loti, découvrez l'œuvre romanesque d'un auteur qui chercha en vain la paix d'un doux foyer conjugal.

Durée :	3h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.77km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	81m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	81m		
Point haut :	95m	Commune :	Flaujagues (33350)
Point bas :	8m		



Description

Le départ se fait depuis le parking de la mairie de Flaujagues.

(D/A) Partir au Sud-Est et longer la D130. Tourner dans la 1^{re} à droite, en direction des Guinots. Au "cédez le passage à 150 m", tourner à gauche dans le petit chemin entrant dans le bois. Suivre ce chemin dans le bois puis longer le pré pour arriver à la route goudronnée.

(1) Traverser la route et continuer sur le chemin longeant la maison. Au bout de ce chemin, tourner à gauche et monter. En haut, tourner à gauche dans un large chemin. En face de l'air de pique-nique, se trouve le banc de Pierre Loti (près de la palombière).

(2) Au bout du chemin, suivre une route à droite. Tourner ensuite à gauche en direction de Gabarey. Après l'étang, quitter la route pour prendre le chemin terreux à droite. Déboucher sur une route et la suivre à gauche sur quelques dizaines de mètres.

(3) A près les ralentisseurs, tourner à gauche et longer l'église à main gauche. Suivre ensuite la route.

(4) Au sommet de la côte, tourner à droite entre les deux haies et avancer sur le chemin entre les vignes jusqu'au menhir.

(5) Au menhir, tourner à gauche puis à droite dans le chemin herbeux entre les vignes.

(6) Suivre à droite une route goudronnée.

(7) Au Stop, tourner à droite et, au croisement, encore à droite.

(8) Après le Château Portillon, emprunter le 2^e chemin à gauche entre les vignes et le pré.

(9) A la route goudronnée, tourner à droite. Après le cimetière, prendre à gauche la direction de Gaychon.

(10) Au bout de la route, tourner à droite puis encore à droite aux deux prochains croisements.

(11) A l'entrée de Flaujagues, tourner à gauche en direction du port où vous trouverez une table de pique-nique. Suivre la route pour revenir au point de départ **(D/A)**.

Points de passages

- D/A Parking de la mairie**
N 44.827231° / E 0.036509° - alt. 14m - km 0
- 1 Traversée de route**
N 44.821456° / E 0.039516° - alt. 43m - km 0.9
- 2 Petite route**
N 44.817073° / E 0.040105° - alt. 81m - km 1.45
- 3 - Église Saint-Jean (Juillac)**
N 44.811447° / E 0.039544° - alt. 94m - km 2.34
- 4 Passage entre les deux haies**
N 44.808892° / E 0.029155° - alt. 93m - km 3.33
- 5 - Menhir de Sainte-Radegonde**
N 44.812889° / E 0.024868° - alt. 91m - km 3.9
- 6 Manette - Route**
N 44.812496° / E 0.021627° - alt. 80m - km 4.19
- 7 Mondeau**
N 44.820282° / E 0.014582° - alt. 22m - km 5.41
- 8 Départ de chemin à gauche**
N 44.82299° / E 0.021529° - alt. 13m - km 6.08
- 9 Route D130 - Cimetière**
N 44.826654° / E 0.022261° - alt. 12m - km 6.5
- 10 Croisement en T**
N 44.834869° / E 0.014415° - alt. 8m - km 7.84
- 11 Intersection**
N 44.829743° / E 0.035479° - alt. 12m - km 10.35
- D/A Parking de la mairie**
N 44.827231° / E 0.03651° - alt. 14m - km 10.77

Informations pratiques

Bureau d'Information Touristique de Castillon la Bataille

5 allées de la République

33350 Castillon la Bataille

Tél : +33 (0)5 57 40 27 58

Mail : contact@tourisme-castillonpujols.fr

<https://www.tourisme-castillonpujols.fr/>

Le Bureau d'Information Touristique de Castillon-la-Bataille est ouvert :

Juin à Septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Octobre à Mai : le lundi de 9h30 à 12h30, du mercredi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

- Infos et dépliant du circuit à la Mairie de Flaujagues. Tel: 05 57 40 08 83

A proximité

9 panneaux informatifs ont été placés par la commune, chacun évoquant une étape significative de la création littéraire de Pierre Loti.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-de-randonnee-litteraire-a-flaujag/>

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Communauté de Communes Castillon Pujols 7 Allées de la République 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email : tourisme@castillonpujols.fr - Site internet : <http://www.tourisme-castillonpujols.fr>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.